



# États généraux de l'alimentation

## Feuille de route de la politique de l'alimentation

Journée de clôture

Jeudi 21 décembre 2017

# Trois objectifs stratégiques

- Assurer la souveraineté alimentaire de la France
- Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement
- Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

# Assurer la souveraineté alimentaire de la France

- ❖ Pérenniser la capacité de production agricole française
- ❖ Renforcer notre industrie agroalimentaire
- ❖ Accompagner la prise de risque positive et protéger contre les risques externes
- ❖ Promouvoir l'excellence agricole et alimentaire française dans un monde ouvert

# Souveraineté alimentaire

**Pérenniser la capacité de production agricole française**

**Conforter la viabilité économique des exploitations**

## **Projet de loi :**

- Inversion de la contractualisation, de l'amont vers l'aval
- Détermination du prix à partir d'indicateurs de coûts de production et de marché
- Facilitation de la mise en œuvre des clauses de renégociation
- Clarification de la notion de prix de cession abusivement bas
- Expérimentation sur deux ans du relèvement du seuil de revente à perte de 10%
- Expérimentation sur deux ans d'un encadrement des promotions en valeur (34%) et en volume (25%)
- Médiation renforcée

***Conseil des ministres : premières semaines de 2018***

# Souveraineté alimentaire

**Pérenniser la capacité de production agricole française**

**Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires**

## **Plans de filière :**

- Structuration de l'amont, contractualisation
- Organisation de la filière
- Segmentation des marchés et montée en gamme (socle d'engagements, SIQO dont bio, ...)
- Positionnement à l'export
- Engagements environnementaux, sanitaires, de solidarité et en matière de bien-être animal

*Echange avec les associations en janvier 2018  
avant retour final vers le Président de la République*

# Souveraineté alimentaire

**Pérenniser la capacité de production agricole française**

**Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires**

## **Nouvelles sources de valeur :**

➤ Plan d'action sur la bioéconomie

*Finalisation SIA 2018*

➤ Volet agricole de la feuille de route sur l'économie circulaire

*Finalisation fin 1<sup>er</sup> semestre 2018*

**Clarification des possibilités d'action au regard du droit de la concurrence par les services de l'Etat (vade mecum et expertise)**

# Souveraineté alimentaire

**Pérenniser la capacité de production agricole française**

**Transformer les systèmes agricoles et agroalimentaires**

## **L'enjeu du renouvellement des générations : en faire une opportunité**

- Réflexion sur la protection et le partage du foncier et la transmission des exploitations
- Renforcement de l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation
- Formation des agriculteurs de demain

**2018-2019**

# Souveraineté alimentaire

## Renforcer l'industrie agroalimentaire française

- Définir les modalités d'accompagnement de la croissance des entreprises de taille intermédiaire
- Ne pas oublier le maillon de la transformation dans la juste répartition de la valeur
- Être attentifs aux faiblesses structurelles de certains maillons des filières, par exemple logistiques
- Investir dans les compétences, là encore par la formation, dans un secteur qui manque souvent de candidats formés



# Souveraineté alimentaire

## Accompagner la prise de risque positive et protéger contre les risques externes

- **Portage au niveau européen d'une ambition forte pour la future PAC, qui :**
  - libère le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires
  - renforce la gestion des risques et responsabilise les acteurs
  - valorise et rémunère les services environnementaux de l'agriculture
  - favorise les transitions climatiques, énergétiques et territoriales.
  - Le tout, dans un cadre plus lisible et plus simple pour tous les acteurs.

*Dès à présent et pendant toutes les négociations*

# Souveraineté alimentaire

## Promouvoir l'excellence agricole et alimentaire française dans un monde ouvert

- **Valorisation de l'image de la France à l'international :**
  - Bannière « France »
  - Nomination d'un fédérateur des actions de promotion
- **Renforcement de l'accompagnement des entreprises candidates à l'exportation**
  - Meilleure coordination des actions entre services de l'Etat, entre ceux-ci et les conseils régionaux
  - Mise à disposition d'un portail d'accès aux informations utiles aux entreprises

# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

- ❖ Adopter une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir
- ❖ Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire
- ❖ Elaborer une stratégie européenne et nationale sur les risques émergents ou chroniques pour la santé et l'environnement
- ❖ Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement
- ❖ Veiller au respect du bien-être animal

# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

**Adopter une approche de l'alimentation conjuguant équilibre nutritionnel et plaisir**

- Préserver la convivialité des temps de repas
- Adapter régulièrement les repères nutritionnels en fonction de l'évolution des modes de consommation
- Aligner progressivement sur les standards européens (teneur en sucre, sel, gras) les produits vendus outre-mer, y compris pour les aliments importés de pays hors Union européenne
- Encourager les démarches d'engagement volontaire de la part d'acteurs économiques (qualité nutritionnelle des produits, travail sur les portions et formats...)
- Renforcer les engagements dans le cadre de la charte du CSA et étendre son application à tous les supports, radio et Internet

# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

**Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire**

- **Surveillance**

- Renforcer les plates-formes d'épidémiosurveillance (santé végétale, santé animale, alimentation)
- Redéfinir les modalités et les financements des études d'évaluation et d'autorisation des substances
- Améliorer la concertation entre l'Autorité européenne de sécurité des aliments et les agences nationales d'évaluation
- Porter au niveau européen la création d'un observatoire des risques sanitaires liés aux non-conformités pour les produits agroalimentaires importés dans l'Union européenne

# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

**Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire**

- **Contrôle**

- Réaliser un retour d'expérience dans les 6 mois suivant une crise alimentaire et / ou sanitaire
- Définir les modalités permettant d'affirmer la responsabilité des opérateurs de places de marché électroniques (« market place »)
- Renforcer les pouvoirs de contrôle et de sanction notamment sur les nouveaux modes de consommation
- Renforcer la coordination européenne contre les fraudes alimentaires

# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

## Elaborer des stratégies européenne et nationale sur les risques émergents et chroniques

- Stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens basée sur des critères communs d'identification
- Stratégie européenne sur les nanomatériaux
- Poursuite des efforts de lutte contre l'antibiorésistance en élevage (Ecoantibio) ;
- Produits phytosanitaires :
  - Stratégie européenne : révision des réglementations sur l'évaluation des substances et des produits, ainsi que de la directive sur l'utilisation durable des produits
  - Plan de réduction progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires : plan Ecophyto revisité

# **Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement**

**Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement**

- Mettre en œuvre les engagements environnementaux des plans de filière
- Promouvoir les signes de qualité et encourager la prise en compte des pratiques environnementales
- Finaliser un nouveau plan Ambition Bio au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018



# Promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement

**Veiller au respect du bien-être animal**

- ❖ Mettre en œuvre les engagements sociétaux des plans de filière
- ❖ Permettre aux associations de protection animale de se porter partie civile sur la base de constats opérés lors de contrôles officiels
- ❖ Renforcer les contrôles et les sanctions

# Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

## S'appuyer sur la restauration collective

- Améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis, sur la base de recommandations formulées par un conseil national de la restauration collective (ex-GEMRCN)
- Adapter l'étiquetage nutritionnel simplifié aux publics de la restauration collective
- Porter d'ici 2022 à 50% la part des produits durables dans la restauration collective (signes de qualité dont bio, respect de pratiques environnementales vertueuses)
- Former les acheteurs publics

# Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

## Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire et favoriser le développement du don alimentaire

- Prévenir le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et dans les industries agroalimentaires par la mise en place d'un diagnostic obligatoire et la diffusion d'outils prédictifs
- Etendre l'obligation de dons des excédents alimentaires à des associations d'aide alimentaire aux établissements de restauration collective et industries agroalimentaires au-delà d'un seuil
- Encourager des démarches volontaires entre enseignes, associations caritatives et collectivités locales, par exemple pour la mise en place de bons alimentaires pour des produits frais

# Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

## Miser sur l'éducation

- **Elaborer un parcours alimentaire pédagogique**, pour permettre aux enfants et aux jeunes de connaître les aliments et leur fabrication, leurs impacts sanitaires et environnementaux et l'importance de la lutte contre le gaspillage
- **Concevoir des programmes courts** d'information au niveau national et régional (adaptés à la diversité des territoires et des habitudes alimentaires) mettant en avant l'équilibre, le goût, le plaisir et la santé

# Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

## Miser aussi sur l'information du consommateur

- **Renforcer l'information du consommateur par une communication simple et positive sur**
  - les repères nutritionnels actualisés
  - les comportements alimentaires favorables à la santé
  - les signes de qualité (Standard RSE, SIQO, HVE)
  - les règles sur la fiabilité des allégations
  - les transformations de l'agriculture (agro-écologie, diversification, économie circulaire...)
- **Améliorer l'information des consommateurs au moment de l'achat**
  - Origine des produits
  - Systèmes d'élevage (expérimentation sous l'égide du CNA)
  - Promotion d'un étiquetage nutritionnel simplifié (Nutriscore)
  - Portage d'une demande de révision de la traduction française de la mention officielle pour la DDM : remplacer par « meilleur avant »

# Réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable

**Assurer la cohérence des approches avec les actions conduites à l'international**

- Promouvoir le développement de l'agro-écologie, de l'agriculture vivrière et le commerce équitable dans les dispositifs d'aide au développement
- Adopter un nouveau plan d'action pour développer le commerce équitable

# Mesures transverses

- ❖ Décloisonner la gouvernance de la politique de l'alimentation
- ❖ Encourager les initiatives locales
- ❖ Renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation des formations aux besoins
- ❖ Réaliser les investissements transformants
- ❖ Soutenir la recherche et l'innovation

# Mesures transverses

## Décloisonner la gouvernance

- Faire du conseil national de l'alimentation un « Parlement de l'alimentation » (élargissement de sa composition au monde associatif et association du MTES à l'exercice de la fonction de tutelle)
- Améliorer l'articulation des outils nationaux de programmation (PNA / PNNS / PNSE)
- Ouvrir les comités régionaux de l'alimentation à tous les niveaux de collectivité et aux acteurs sociaux
- Veiller à l'articulation de la politique de l'alimentation avec les politiques de développement économique, de formation professionnelle et d'apprentissage des conseils régionaux

***Dès 2018***



# Mesures transverses

## Favoriser les initiatives locales

- Accélérer l'élaboration des projets alimentaires territoriaux avec un objectif de 500 projets d'ici 2020
- Y prendre en compte des aspects environnementaux, nutritionnels et de justice sociale
- Promouvoir la diffusion des bonnes pratiques locales avec des plateformes d'information
- Faciliter le développement des filières locales par la simplification de la logistique

# Mesures transverses

## Renforcer l'attractivité des métiers et l'adéquation des formations aux besoins

- Conduire des campagnes de communication sur les métiers agricoles et agroalimentaires à destination du grand public
- Faire connaître les métiers aux acteurs de l'orientation scolaire et du conseil en évolution professionnelle,
- Intégrer ces métiers dans les concertations en cours sur l'apprentissage et la formation
- Réaliser des diagnostics territoriaux des besoins
- Ajuster la carte des formations en conséquence
- Revoir les référentiels de formation
- Promouvoir la gestion prévisionnelle des compétences dans les entreprises et les branches agricoles et agroalimentaires

# Mesures transverses

## Réaliser les investissements transformants et soutenir la recherche et l'innovation

- Mettre en œuvre les volets investissement et recherche-innovation des plans de filière (acteurs économiques)
- Finaliser et mettre en œuvre le volet agricole du grand plan d'investissement *Salon de l'agriculture 2018*
- Mobiliser la recherche publique en priorité sur la transformation des systèmes agricoles vers l'agro-écologie et les alternatives aux produits phytosanitaires, l'alimentation humaine, la bio-économie durable, le numérique et les données
- Élaborer une feuille de route numérique pour les secteurs agricoles et agroalimentaires

# Dispositif de suivi

- ❖ Réunions plénières : juin et décembre 2018 puis une fois par an
- ❖ Réunions intermédiaires en CSO ou CNA selon les sujets
- ❖ Comités de pilotage par action, lorsque c'est pertinent et dans le format adapté à chacune